

## Commission Fiction du mercredi 11 Février 2026 Compte-rendu

**Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI  
sont réservées aux adhérent·es et restent confidentielles**

### Ordre du Jour

- 1/ SPI
- 2/ France Télévisions - point sur la réorganisation en cours
- 3/ Engagements des Diffuseurs - Tour de table
- 4/ Séries Mania
- 5/ Sécurité sur vos tournages - Tour de table sur menaces et rackets éventuels
- 6/ Rapports actuels avec les agents
- 7/ Auteurs coproducteurs : un souci de plus ?
- 8/ Attentes pour La Rochelle 2026
- 9/ Sondage autour de l'intérêt pour un collègue sur les audiences ?
- 10/ Divers

### SPI

L'équipe des salariés du SPI est actuellement en sous-effectif, et, comme précisé dans un mail adressé à tous ses adhérents, <https://mailchi.mp/da387bbe3373/fonctionnement-exceptionnel-du-spi?e=8edc46cb5a> a besoin davantage de temps pour traiter les dossiers et demandes. Toute l'équipe remercie les adhérent·es de leur compréhension.

Des recrutements sont en cours pour les postes de :

- Délégué·e général·e
- Délégué·e aux affaires sociales
- Responsable administratif et comptable

## France Télévisions

Les bureaux Animation et Audiovisuel ont été reçus à France Télévisions le 23 janvier dernier pour la présentation de la future organisation du groupe public. Voir la présentation : [ici](#). Elle devrait entrer en vigueur en juin 2026 (sous réserve d'accord avec les syndicats internes à FTV concernés).

Les dirigeants de FTV ont insisté sur la nouvelle manière d'appréhender les audiences qui doivent désormais mieux tenir compte des préview et des replay qui représentent parfois plus de 50% de l'audience d'une production.

Parmi les changements relevés, on note :

- Sans doute des formats et des nombres d'épisodes moins rigides
- Un calage plus éclaté
- Durées : 44', 58'
- Le possible abandon du format 26'
- Toujours un flou sur le positionnement de *Slash*

## Engagements diffuseurs

Un tour de table est effectué afin de relever d'éventuels sujets à remonter auprès des chaînes.

- Un adhérent s'apprête à tourner 4x52' en Outre-mer
- Un adhérent a un projet « Meurtres à... » avec difficultés sur le casting.

## Séries Mania

Séries Mania Forum Pro se déroulera du 24 au 26 mars 2026 à Lille Grand Palais. Comme chaque année, le stand du SPI sera situé au Business Lounge pour accueillir ses adhérent·es et leur permettre les rendez-vous B2B. Un message sera adressé aux adhérents vers le 10 mars afin de réserver les créneaux horaires pour ces rendez-vous.

Le mur d'habillage du SPI qui permet aux adhérents qui le souhaitent d'y faire figurer leur logo (pour 310€) pour une meilleure visibilité, sera envoyé à Séries Mania pour fabrication, l'après-midi même de cette commission.

Une table ronde sera organisée le jeudi 26 mars à 9h45, en association avec l'Uspa. Elle aura pour thème « New Producers, who's taking a chance on them ». L'accent sera mis sur l'aspect international. Les discussions sont en cours pour l'organiser.

En parallèle, le SPI se bat à propos des exploitations des œuvres sur YouTube afin d'élargir l'assiette de calcul de leurs obligations et réduire les abattements dont ces plateformes bénéficient actuellement.

- A signaler : il existe au CNC le fonds d'aide à la création pour les plateformes sociales, très utilisées par les créateurs-producteurs de YouTube. Le SPI encourage ses

adhérents à y accéder, même si les montants alloués sont faibles. Ceci concerne davantage les documentaires et le flux.

## Sécurité sur les tournages

La presse et la radio se sont fait l'écho ces derniers jours de racket sur les tournages

- <https://www.leparisien.fr/paris-75/si-tu-ne-paies-pas-on-vous-creve-les-pneus-racket-intimidations-a-paris-peur-sur-les-tournages-de-cinema-31-01-2026-F2CYRKBYNREJPL3CYBSKBGI2WY.php>
- <https://www.rtl.fr/culture/cine-series/si-on-ne-paie-pas-c-est-fini-sur-les-tournages-parisiens-les-tentatives-de-racket-de-plus-en-plus-nombreuses-7900598646>

Jusqu'à présent, des négociations avec des associations de quartier étaient quasiment obligatoires afin de pouvoir tourner en sécurité dans certains quartiers. Mais aujourd'hui, nous sont rereportées des menaces physiques envers les ventouseurs ou sur le matériel de tournage. Ces faits étaient déjà connus dans certaines banlieues, mais il s'amplifie à Paris, notamment dans les 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements. Souvent, les racketteurs demandent une somme allant de 2300€ à 3500€/jour pour « être protégé » ou « ne pas être dérangé ».

Une adhérente en a récemment été victime et a fait part de son expérience : elle a eu le réflexe d'informer immédiatement le commissariat de police, a porté plainte, a alerté le CCHSCT (Comité Central d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) et le syndicat des régisseurs généraux. Elle a ainsi obtenu un passage régulier des forces de police sur les lieux du tournage, aussi bien le jour que la nuit. Le CCHSCT a également envoyé une personne sur place.

Ainsi, et aussi compte tenu de la responsabilité d'employeur, l'équipe a été mise en sécurité.

- Pour information, à Paris, la police municipale se déplace à la demande de la mairie, tandis que la police nationale ne se présente que si une plainte est déposée.

Un adhérent témoigne qu'un ami producteur a dû également faire face à ce phénomène lors d'un tournage dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

- Le SPI va s'emparer de ce sujet, aussi bien en audiovisuel qu'en cinéma.
- Les adhérents sont invités à signaler ce genre de pratique à Sébastien Meunier, chargé de missions et d'études au SPI : [smeunier@lespi.org](mailto:smeunier@lespi.org).

## Rapports avec les agents

Le bureau audiovisuel du SPI a reçu l'association des directeurs de production le 7 janvier 2026 pour aborder l'inflation des coûts, les pressions sur les directeurs de productions ainsi que leur burn-out.

A présent, l'objectif est d'organiser des rendez-vous avec les administrateurs des télévisions et le syndicat des agents.

Les relations avec les agents sont souvent très tendues :

- Ils estiment que l'accord signé en 2023 représente les sommes minimales  
<https://lespi.org/wp-content/uploads/2023/03/Accord-interprofessionnel-sur-les-pratiques-contractuelles-entre-auteur-sce%CC%81naristes-et-producteurs-de-fiction.pdf>
- Ils n'osent pas contrarier les talents (acteurs et scénaristes) par crainte de le perdre,
- Il y a crispation sur le nombre de versions (ils considèrent que toute modification est majeure) et la rémunération des versions.

Face à cela, les producteurs estiment qu'il faudrait :

- Définir plus précisément le terme « substantiel » dans la qualification des modifications des versions
- Formaliser par un écrit les « petites retouches »
- Poser des étapes, en fonction de la lecture, dans la succession des versions.

Il faut préciser que les agents étaient exclus des négociations autour de l'accord, à la demande de la SACD et du CNC.

Les producteurs regrettent par ailleurs que l'application de l'accord auteurs-diffuseurs à propos du bonus accordé en cas de livraison en temps et en heure, ne tienne pas compte de la qualité du travail.

### **Auteurs coproducteurs – un souci de plus ?**

Il semblerait que les auteurs (souvent les plus confirmés) soient de plus en plus nombreux à créer leur société de production afin d'obtenir des parts de coproduction.

- Deux adhérents ont vécu cette situation ; ils sont sortis très déçus de cette expérience,
- Une autre propose que l'auteur accepte de partager les risques de bonne fin,
- Pour d'autres, ce peut être une opportunité sur un film de peu de moyens financiers (l'auteur prend un risque dans la mesure où il accepte de travailler sans rémunération),
- Un adhérent avertit que c'est une pratique délicate dans le cas d'une série,
- Un autre estime que le sujet ne pose pas de problème.

### **La Rochelle 2026**

Après avoir initié une tribune et une prise de parole en collaboration avec l'Uspsa en 2025, le SPI entend prendre une nouvelle initiative pour l'édition 2026.

Les adhérents présents sont sollicités sur leurs attentes et leurs idées.

Sont proposés :

- La création d'un groupe de travail, voire la création d'une boucle de mails entre producteurs du SPI afin d'échanger facilement sur ce projet.

### Intérêt d'un collègue sur les audiences

Avec le développement de plus en plus important des preview et des replays, les audiences du linéaire perdent de leur intérêt. Le SPI propose à ses adhérents d'organiser une rencontre avec des responsables de Médiamétrie et les personnes en charge des études d'audience chez France TV, afin de mieux appréhender les nouvelles audiences.

- Les adhérents présents sont favorables à une telle rencontre qui sera donc organisée dans les prochains mois.

La prochaine commission Fiction se tiendra le mercredi 8 avril 2026